



**CONSEIL MUNICIPAL
COMpte RENDU
DE SEANCE**

**Séance du lundi 6 mai 2024 à 20 heures 30 minutes
Cantine école**

Convocation par mail le 02 mai 2024

Présents :

M. BISSIERES Sylvain Frédéric, Mme BLOT Claudie, M. BOUSQUET Thierry, M FIAULT Nicolas, M. GUEDES PIRES Bruno, Mme GOSSET Angélique, Mme SOULIER Laura, M. TEYSSEDOU Adrien, M. VIERGE Guy

Procurator(s) : Mme Paule GAJAC donne procurator à M Adrien TEYSSEDOU,

Retardataire(s) :

Absent(s) :

Excusé(s) : Mme GAJAC Paule

Secrétaire de séance : M. BOUSQUET Thierry

Président de séance : M. TEYSSEDOU Adrien

ORDRE DU JOUR

Approbation des comptes rendus des conseils municipaux du 12 et 19/02

1/ Délibérations
- Conventonnement La Poste : demande de subvention

2/ Informations
- Horaires Bureau de vote élections européennes le 09 juin
- Proposition théâtrale « Vous êtes ici »
- Cérémonie du 08 Mai

3/ Echanges
- Reboisement compensateur du futur Hameau des Pinèdes
- Avis déontologue

4/ Questions diverses

Secrétaire de Séance : T. Bousquet

Convocation envoyée le
30/05/2024 à 10:42:36

Espace Naturel Sensible :

M. Vanucci du CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) accompagné de M. Astruc, Directeur de l'Agriculture de la Forêt et de l'Environnement au Département de Lot-et-Garonne sont venus présenter le fonctionnement des Espaces Naturels Sensibles (ENS). La municipalité de Gavaudun envisage de demander le label « Espace Nature Sensible » pour la vallée de Gavaudun. Il est précisé que cet espace est inclus dans le périmètre du site déjà classé de la vallée. Les intervenants précisent qu'il ne s'agit absolument pas de créer une réserve et qu'un retour en arrière est possible. Les ENS visent à préserver la qualité des sites, des paysages des milieux et habitats naturels tout en favorisant l'ouverture au public par de nouveaux aménagements (sentiers, points de vue...) Avec un rôle pédagogique et de sensibilisation du public. Un accompagnement et des aides financières sont prévues pour la mise en valeur et l'entretien du site suivant les recommandations. Toutes les actions sont menées avec l'accord des propriétaires et sans impacter les usages (agriculture, pêche, chasse...)

Une Délibération du Conseil Municipal est nécessaire à la labellisation.

Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 12 Février : les membres présents du conseil approuvent le compte rendu sauf Mme Claudie Blot qui indique, sans donner d'explication, qu'il ne reflète pas les débats et n'approuve pas le compte rendu.

Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 19 Février : Approuvé sauf par Madame C Blot qui s'abstient car absente au conseil.

1 – Délibérations :

2024 DE 27 : Conventonnement la poste – Demande de subvention

Monsieur le Maire indique avoir sollicité l'aide de la poste pour la mise en place du nouveau bureau dans la maison « Papini ». La poste pourrait donc subventionner le local sous condition de renouveler la convention.

Monsieur le Maire demande au conseil de l'autoriser à signer une nouvelle convention et effectuer la demande de subvention.

Après avoir délibéré, Le conseil autorise le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Vote : Adoptée (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)

2 – Informations :

Proposition Théâtrale « vous êtes ici » :

L'association « vous êtes ici » basée à Villeréal propose à la commune de l'intégrer dans sa recherche de lieux insolites pour accueillir ses créations. Dans le cas où Gavaudun accepterait, et si une création de spectacle se tenait sur son territoire, il serait alors demandé une participation de 100€ à la commune.

Monsieur le Maire précise que l'association a fait une présentation de son activité devant le conseil Communautaire.

Cérémonie du 8 mai :

Monsieur le Maire indique que le rassemblement se fera directement au cimetière pour 11 heures. A l'issue de la cérémonie un verre sera servi sous la halle.

Elections Européennes :

Monsieur le Maire indique qu'il faut mettre en place l'organisation pour la tenue du bureau de vote. Après avoir fait le point sur la disponibilité et les souhaits de chacun, un courriel sera envoyé à tous les membres du conseil pour valider le planning de présence. Monsieur Thierry Bousquet précise qu'il faut prévoir les panneaux d'affichage.

3 – Echanges :

Reboisement compensateur du futur hameau des pinèdes :

Monsieur le Maire rappelle qu'il nous faut reboiser ou verser une indemnité compensatoire de 17000€ pour le défrichement de la parcelle du nouveau hameau. Une solution moins onéreuse pourrait se profiler en passant par un gestionnaire forestier qui se chargerait de trouver un propriétaire ayant des parcelles à reboiser.

Madame Angélique Gosset indique qu'il serait souhaitable d'avoir un gain de 4000€ et qu'aucune gestion ne soit à la charge de la commune. Monsieur le Maire précise que la commune serait déchargée des travaux de gestion.

Avis Déontologue :

Monsieur le Maire rappelle que de nombreux travaux nécessitent l'intervention de charpentiers dont la disponibilité est compliquée. M. Damien Gosset, le mari de Mme A. GOSSET, deuxième adjointe, est charpentier, Monsieur Thierry Bousquet a consulté le déontologue dans l'hypothèse de confier des travaux à M. Damien Gosset. Il en résulte que des travaux peuvent être réalisés par un membre de la famille d'un élu sous réserve que l'élu concerné ne participe pas la consultation, à l'étude des offres et au vote.

Eglise de Laurenque :

Madame Angélique Gosset indique qu'il faudrait trouver une personne pour ouvrir l'église à la place de Monsieur Hall et demande si les membres du conseil ont une solution à proposer. Monsieur Huet, interrogé par Angélique Gosset a accepté de s'en occuper pour le week-end de l'Ascension. Monsieur Guy Vierge se propose provisoirement.

Pot de fleurs :

Madame Angélique Gosset indique qu'il est compliqué pour une collectivité d'acheter des pots à un particulier qui n'accepte pas d'être payé par mandat administratif.

Monsieur le Maire propose de demander à une de ses connaissances du monde viticole pour récupérer des barriques.

Employés du château :

Madame Claudie Blot interroge sur le recrutement pour l'accueil du château. Monsieur le Maire indique que des candidats seront reçus le lendemain pour la dernière sélection. Monsieur Thierry Bousquet précise que de nombreuses personnes avaient postulé,

Branchages sur parking :

Madame C Blot indique que des branchages sont stockés sur le parking depuis longtemps. Monsieur Thierry Bousquet indique avoir appelé le SMAVLOT, chargé de l'évacuation, à plusieurs reprises dont le matin même.

Fauchage bords de route :

Madame C Blot indique que l'herbe des bords de route envahie la chaussée. Monsieur le Maire indique que la campagne de fauchage de la communauté des communes a été lancée le 02 mai mais qu'il demandera à l'employé communal de passer dans la zone indiquée par C Blot.

M. le Maire lève la séance à 22h10

Convocation envoyée le
30/05/2024 à 10:42:36